

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2015

DELIBERATION N°2015-80

OBJET : Election au conseil d'administration de la COMUE Université confédérale Léonard-de-Vinci.

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

Vu les statuts de l'Université, et notamment leur article 16,

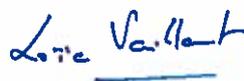
Vu les statuts de l'Université confédérale Léonard-de-Vinci, et notamment leur article 7,

ELIT

à l'unanimité M. Arnaud GIACOMETTI en tant que représentant de l'Université de Tours au conseil d'administration de la COMUE Université confédérale Léonard-de-Vinci, une membre refusant de prendre part au vote.

Fait à Tours, le 15 décembre 2015

Le Président,



Loïc VAILLANT